

LE MINISTÈRE DE LA MILICE RECHERCHE LES PARENTS DE CERTAINS SOLDATS

Le ministère de la Milice et de la Défense s'est efforcé, mais sans résultat, de retrouver les parents des soldats suivants portés sur la liste des tués ou des blessés. Les personnes intéressées qui verront cette liste sont priées de communiquer avec le ministère de la Milice, à Ottawa.

Grade et nom.	Sort du soldat.	Proche parent.	Parenté.	Dernière adresse.
Soldat Abbott, Robert Edward..	Tué 25-5-18.....	Robert Abbott.....	Père.....	Angle des rues Cass et High, Détroit, Mich., E.-U.A.
Soldat Morrison, John Henry...	Tué 29-8-18.....	Thomas Morrison.....	Père.....	387 East Avenue, Bridgeport, Conn., E.U.A.
Lieutenant Rieger, Joseph....	Tué 2-9-18.....	John Rieger.....	Père.....	118 75e rue O., Philadelphie, Penn., E.-U.A.

CUEILLETTE DES ŒUFS POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE PISCICULTURE

Accord conclu en vue de la délimitation des zones où les opérations internationales devront s'effectuer.

Les fonctionnaires ayant la direction des établissements de pisciculture du gouvernement fédéral sur les lacs Ontario, Erié et Huron et sur la baie Georgienne se sont réunis à Toronto, récemment, pour délibérer et prendre des dispositions en vue de la cueillette des œufs de la saison. Ils ont délimité les zones où chaque établissement devra faire sa cueillette d'œufs et en sont venus à un accord complet au sujet de la coopération la plus étendue entre tous les fonctionnaires.

Les fonctionnaires du département du Service Naval et du département provincial de la chasse et de la pêche ont tenu conseil également au sujet des régions où chaque service doit prendre la responsabilité de la cueillette des œufs. Des mesures ont été prises pour prévenir tout enchevêtrement des opérations et centraliser le travail de chaque département. Le gouvernement fédéral continuera à recueillir les œufs dans le lac Supérieur pour son établissement de pisciculture de Port-Arthur et le nouvel établissement provincial du même endroit se dirigera vers le lac Nipigon et les autres lacs de moindre importance pour y faire son approvisionnement d'œufs. La baie Georgienne et le lac Huron sont laissés au gouvernement fédéral pour l'approvisionnement de l'établissement de Collingwood en œufs de poisson blanc et la fourniture d'œufs de truite saumonée aux incubateurs de Warton, Southampton et Thurlow. Après que ces établissements auront été pourvus, le surplus (en œufs de truite saumonée) ira à l'incubateur du gouvernement provincial à Mont-Plaisant. Dans le lac Erié, le gouvernement fédéral se réserve l'extrémité occidentale du lac jusqu'à Port-Stanley pour les établissements de Sarnia et de Kingsville, et le gouvernement provincial s'empare des remorqueurs de Port-Stanley pour explorer l'extrémité orientale du lac au bénéfice de l'établissement de Normandale. Le gouvernement fé-

déral garde aussi la baie de Quinté pour les incubateurs de Thurlow.

A Buffalo a eu lieu une conférence à laquelle assistaient les fonctionnaires du service naval et du gouvernement provincial, ainsi que les fonctionnaires à qui est confiée la direction des établissements fédéraux de pisciculture du Canada et des Etats-Unis, sur les deux rives des lacs Ontario et Erié. Les zones où chaque gouvernement sera responsable de la cueillette des œufs ont été exactement délimitées, et on s'est entendu sur le détail des opérations dans le but d'assurer la coopération la plus étendue pour la cueillette des œufs par les représentants des trois gouvernements afin que tous les incubateurs des deux côtés de ces lacs soient remplis à leur pleine capacité. Comme les alevins provenant des établissements de pisciculture situés sur les lacs Erié et Ontario contribuent au repeuplement des pêcheries des deux côtés de la frontière, les deux pays sont également intéressés à ce que chaque incubateur soit bien rempli chaque année.

ELLE DEVRA IMPORTER

Suivant un estimé très conservateur, il appert que l'Italie devra importer, après la guerre, au moins deux ou trois fois la quantité qu'elle importait avant, ce qui veut dire un chiffre annuel moyen d'environ 3,000,000 de mètres cubes (un mètre cube = 35'31 pieds cubes ou environ 425 pieds, mesure de planche). Les activités industrielles d'après guerre de l'Italie, ses travaux de constructions et la construction nouvelle des provinces envahies nécessiteront, à ce que l'on affirme, cette augmentation.

On ajoute que les prix du bois après la guerre seront, en toute probabilité, deux ou trois fois ceux d'il y a cinq ans, et à raison des prix plus élevés qui prévaudront, dans les pays producteurs, et à raison de l'augmentation probable des taux de fret. Par conséquent, lorsqu'on tiendra compte des prix plus élevés qu'il faudra payer, de la plus grande demande et de la production italienne diminuée, on estime que l'Italie devra dépenser à l'étranger, environ six fois le montant dépensé durant les cinq années précédant immédiatement la guerre et que ce montant sera de près un billion de livres ou \$200,000,000.

Poésie de guerre.

Pendant la guerre on fait ce qu'on peut. Témoin le poète qui a éclo les axiomes rimés que voici :

—La pomme de terre ici mangée donne au soldat une ration d'blé.
—Il faut manger des pom's de terre Pour aider à vaincre le Kaiser.

—Les troupes anglaises, françaises et américaines ont, au cours des trois derniers mois, capturé 4,000 canons. Ce chiffre représente le quart de toute leur artillerie.

ON ACCORDE PLUS D'ATTENTION AUX MALADIES DES SOLDATS RÉFORMÉS

Nouvelles instructions aux médecins de la Commission des soldats invalides.

Des instructions plus complètes ont été émises récemment aux médecins de la commission des soldats invalides (ministère du rétablissement des soldats dans la vie civile) concernant l'attention donnée aux anciens membres de l'armée canadienne, dont l'infirmité contractée à la guerre est sujette à récurrence, ou qui tombent malades au cours de la période de rééducation industrielle. Sans annuler les instructions antérieures à ce sujet, les nouvelles amplifient et rendent plus claire la procédure suivant laquelle la commission doit remplir ses fonctions.

Les patients qui souffrent du retour de leurs infirmités contractées à la guerre se présenteront eux-mêmes devant le directeur médical de l'unité pour subir un examen médical dont le résultat démontrera si, oui ou non, la maladie est attribuable au service militaire, et le directeur recommandera le traitement qu'il juge nécessaire. Dans le cas où un soldat aura besoin d'être soigné à l'hôpital, on l'enverra, si possible, dans une institution appropriée, dirigée par la Commission des soldats invalides, ou à l'hôpital civil ou militaire le plus proche avec lequel des arrangements ont été conclus pour le traitement des anciens soldats. Dans le cas des hôpitaux militaires, il est convenu que tous ceux qui ont de la place seront ouverts aux patients de la C.S.I., et la grande majorité des hôpitaux civils ont conclu des accords semblables.

La date de l'admission du soldat à l'hôpital sera la date à partir de laquelle il fait partie de l'effectif de la C.S.I. pour la solde et les allocations. Quand le patient sortira de l'hôpital, il sera également rayé des cadres de la C.S.I. Tous les documents médicaux et autres formules seront versés au dossier du patient qui contient aussi sa feuille de bilan médical pendant son séjour à l'armée. Avec ces documents, il est beaucoup plus facile de s'assurer si, oui ou non, une maladie est attribuable au service.

Dans un cas d'urgence, un patient peut être admis à un hôpital militaire sur sa demande personnelle,

"LE BULLETIN."

Les lecteurs du "Bulletin officiel canadien" qui n'en conservent pas la série sont priés d'en passer les copies à leurs amis, après qu'ils les auront lues, afin que le journal puisse être de la plus grande utilité possible, vu qu'il n'est tiré qu'à un nombre limité d'exemplaires.

Nous faisons appel à la coopération de tous pour donner au "Bulletin" la plus grande circulation possible, et pour qu'il puisse atteindre les milieux où il rendra le plus de service.

Passez le Bulletin à vos amis!

mais un avis de cette admission doit être envoyé immédiatement au directeur médical de l'unité, et le surintendant ou l'officier commandant l'hôpital doit obtenir l'autorisation nécessaire de la C.S.I. concernant le traitement.

Dans les cas où d'anciens soldats ont besoin de soins médicaux et sont stationnés dans des villes ou localités où le département n'a aucun représentant médical ou autre, le patient peut consulter un médecin local, mais il doit lui demander d'envoyer immédiatement un avis de cette maladie au directeur médical de l'unité. Le directeur médical notifiera alors le médecin d'avoir à envoyer le patient, si possible, à un hôpital militaire ou de la C.S.I. pour y être traité, en lui donnant les nom et adresse de l'hôpital où le patient devrait être envoyé. Le directeur médical de l'unité informera également le médecin que les frais de transport seront payés sur demande, et que la Commission des soldats invalides ne se tient responsable du traitement d'aucune maladie non attribuable au service militaire, sauf dans le cas d'anciens soldats en train de faire leur stage de rééducation professionnelle sous la direction du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

Elevez vos bœufs.

L'hon. T. A. Crerar, ministre de l'Agriculture, demande aux cultivateurs canadiens de finir l'élevage de leurs bœufs avant de les amener sur le marché. Trop d'animaux de poids léger ont été abattus.

"Il est de la plus grande importance", dit M. Crerar, "que nos cultivateurs fassent tout en leur pouvoir pour terminer l'élevage de leurs animaux avant de les mettre sur le marché, tant que l'espace pour les cargaisons destinées à l'Europe sera limité comme il l'est aujourd'hui. Le ministère britannique du ravitaillement paiera les prix les plus élevés pour le bacon seulement, qui est prélevé sur des pores de choix pesant de 150 à 250 livres sur pied. Les carcasses de bœuf, pour faire une impression favorable, doivent peser au moins 500 livres."

—On calcule que le Canada a exporté pendant les douze derniers mois au moins 25 à 30 pour 100 plus de blé qu'il n'aurait pu exporter si ce n'eût été les efforts accomplis pour la conservation et l'organisation des ressources alimentaires de ce pays.